

# Certificat National d'Intervention en Autisme (CNIA) – 1er et 2nd degré



*Le CNIA a pour objectif d'acquérir des compétences professionnelles sur l'accompagnement des personnes autistes, en complément des diplômes ou titre professionnel.*

*Cette formation certifiante est basée sur les données probantes en matière d'autisme et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles.*

## ➤ Pour quel public

- Professionnels de santé, travailleurs sociaux, professionnels du secteur éducatif, médico-social.

## ➤ Public concerné et pré-requis

- Le CNIA de 1er degré : Personnes exerçant les professions ou les activités sociales mentionnées au livre IV du code de l'action sociale et des familles et aux personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 3 à 4 (BAC, CAP et BEP).

- Le CNIA de 2nd degré : Personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 5 à 8 (BTS, licence à doctorat).

## ➤ Objectifs

- Participer à l'évaluation du fonctionnement global de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme (TSA)
- Communiquer avec les personnes TSA
- Prendre en compte les particularités sensorielles
- Optimiser les interactions sociales
- Prévenir et gérer les comportements-problèmes
- Élaborer et mettre en œuvre le projet personnalisé d'intervention
- Être en veille sur l'état de santé de la personne TSA
- Mettre en œuvre des approches et des outils adaptés
- Actualiser ses connaissances.

## ➤ Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances et savoir expérientiel
- Analyse de situations professionnelles
- Mise en oeuvre et utilisation d'outils validés scientifiquement.

## ➤ Modalités d'évaluation

- Épreuves d'évaluation : écrit et oral
- Rapport de stage.

## ➤ Durée

- Le CNIA de 1er degré : 140 h d'enseignement théoriques et 140 h de stage dans une structure accompagnant des personnes autistes.
- Le CNIA de 2nd degré : 175 h d'enseignement théoriques et 140 h de stage dans une structure accompagnant des personnes autistes.

**EN PRATIQUE**  
A partir du 23 janvier 2023

 **Lyon**

 **Devis sur demande**

 **Contact**

manon.jany@arhm.fr

**Information, programme et  
pré-inscription en ligne sur :**

<https://www.institutbergeret.fr/cnia>



Organisme habilité  
à délivrer des CNIA  
par la GNCRA